

■ **Fondation Dr Henri Jacquet et Pr. John-Henri Oltramare**, à Genève, CH-660-0283973-4, fournir les moyens nécessaires pour promouvoir le progrès des sciences médicales (FOSC du 29.06.2007, p. 8/3999580). Les pouvoirs de Jacquet Pierre Henri, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Reincke-Schroeder Katrin, de et à Genève, secrétaire, et Jeanrenaud Raymond, de Môtiers, à Troinex, trésorier, membres du conseil, signent collectivement à deux.

Journal no 1445 du 30.01.2008
(04323928 / CH-660.0.283.973-4)